Envoyé en préfecture le 17/10/2024
Reçu en préfecture le 17/10/2024
Publié le 17/10/2024
ID : 081-200040905-20241010-101024_5_3-DE

Carmausin Ségala

DELIBERATION CONSEIL COMMUNAUTAIRE
COMMUNAUTE DE COMMUNES CARMAUSIN-SEGALA

SEANCE DU 10 OCTOBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 10 octobre à 18h00, le Conseil de communauté, dûment convoqué le 3 octobre 2024, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil de la 3CS à Carmaux, sous la Présidence de Didier SOMEN.

MEMBRES DU CONSEIL			
Titulaires en exercice	55	Suppléant avec voix	1
Titulaires présents	34	Voix délibératives	43
Délégués avec pouvoir	8	Membres présents	35

Titulaires présents : 34
ASTIE Alain, **AUZIECH** Cécile (pouvoir de ORRIT Didier), **AZEMAR** Jean-Louis, **BALARAN** Jean-Marc, **BARILLIOT** Christine, **BARRAU** Jean-Louis, **BOUSQUET** Jean-Louis, **BOUYSSIE** François, **CALMELS** Thierry, **COURVEILLE** Martine, **DELPOUX** Jacqueline, **EMERIAUD** Françoise, **ESCOUTES** Jean-Marc (pouvoir de MERCIER Roland), **ICHARD** Xavier (pouvoir de HAMON Christian), **IMBERT** Véronique, **KOWALIK** Jean-François, **LEBLOND** Nelly, **MAFFRE** Alain, **MALIET** Thierry, **MILESI** Marie, **NORKOWSKI** Patrice, **PUECH** Christian, **RECOULES** Vincent, **REDO** Aline (pouvoir de SIBRA Jean-Michel), **SAN ANDRES** Thierry (pouvoir de BONFANTI Djamila), **SCHULTHEISS** Pierre (pouvoir de MANUEL Christian), **SENGES** Jean-Marc, **SOMEN** Didier, **SOULIE** Jérôme (pouvoir de BORDOLL Christian), **TESSON** Régis, **TOUZANI** Rachid (pouvoir de CINTAS Jean-Marc), **TROUCHE** Alain, **VALIERE** Jean-Paul, **VEDEL** Christian.

Suppléant présent avec voix délibérative : 1
AYMARD Stéphane (représente MUNOZ Sonia).

Titulaires excusés : 21
BARBE Christian, **BEX** Fabienne, **BONFANTI** Djamila (pouvoir à SAN ANDRES Thierry), **BORDOLL** Christian (pouvoir à SOULIE Jérôme), **CARMES** Monique, **CINTAS** Jean-Marc (pouvoir à TOUZANI Rachid), **CLERGUE** Jean-Claude, **HAMON** Christian (pouvoir à ICHARD Xavier), **MALATERRE** Guy, **MANUEL** Christian (pouvoir à SCHULTHEISS Pierre), **MARTY** Denis, **MERCIER** Roland (pouvoir à ESCOUTES Jean-Marc), **MUNOZ** Sonia (représentée), **ORRIT** Didier (pouvoir à AUZIECH Cécile), **PENA** Sylviane, **SANCHEZ** Marie-Christine, **SELAM** Fatima, **SIBRA** Jean-Michel (pouvoir à REDO Aline), **SOURDIN** Anne, **TAGLIAFERRI** Rosanne, **VIDAL** Suzette.

Suppléant présent sans voix délibérative : 0

Secrétaire de séance :
BOUSQUET Jean-Louis

DELIBERATION N° 10/10/2024-5.3
DELIBERATION PERMETTANT A L'EXECUTIF DE SOLLICITER UN FINANCEMENT DE LA REGION ET DE L'ADEME POUR « L'ETUDE D'OPTIMISATION DU SERVICE PUBLIC DE PREVENTION ET DE GESTION DES DECHETS – SPPGD – ET ASSISTANCE DE MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA MISE EN ŒUVRE DU SCENARIO RETENU »

L'opération suivante s'inscrit dans le cadre de l'appel à projet de la Région Occitanie « Nouveaux territoires engagés pour une meilleure prévention et gestion des déchets » et se déroulera en parallèle de la réalisation d'un PLPDMA. Suite à la forte augmentation de la Taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) et aux nouvelles règlementations nécessitant des investissements importants pour le traitement des déchets, le coût du service a fortement augmenté, malgré une forte baisse de la quantité de déchets produite et collectée depuis 2016.

Envoyé en préfecture le 17/10/2024
Reçu en préfecture le 17/10/2024
Publié le 17/10/2024
ID : 081-200040905-20241010-101024_5_3-DE

Parallèlement, les nouvelles modalités de collecte des déchets (notamment extension des consignes de tri, tri à la source des biodéchets, mise en place de la redevance spéciale) ont impacté fortement le SPPGD (Service Public de Prévention et de Gestion des Déchets).
En effet, les fréquences de collecte C1 pour les « résiduels + biodéchets en sacs orange » et C0.5 pour les emballages ne semblent plus pertinentes car les tonnages des emballages augmentent de manière importante chaque année alors que ceux des résiduels est en diminution.
L'élaboration d'un PLPDMA devrait accentuer ces tendances. Actuellement la simple inversion des fréquences ne semble pas encore possible car d'une part, les tonnages de résiduels collectées sont encore importants et d'autre part la collecte des biodéchets est réalisée en partie en sacs orange, collectés en même temps que les résiduels.

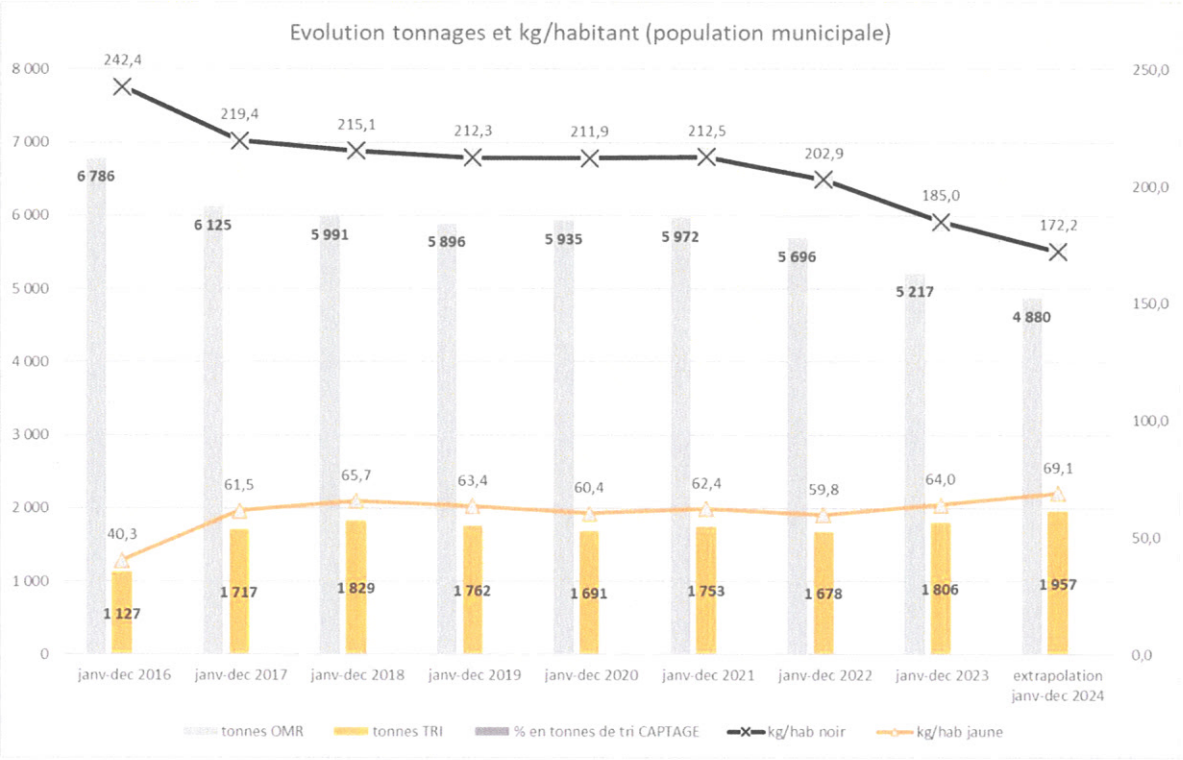

Il est devenu nécessaire d'engager une réflexion approfondie sur notre propre organisation et sur le financement du service en mettant en œuvre une feuille de route stratégique et prospective.

Cette approche globale vise à adapter le service aux nouvelles modalités de collecte, améliorer l'efficience du service, maîtriser les coûts, et répondre aux exigences réglementaires et aux objectifs de réduction des déchets du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD). L'étude devra s'attacher à présenter les innovations technologiques.

C'est pourquoi, la 3CS a décidé d'engager une étude d'optimisation du SPPGD, incluant les volets :

- Economiques :
    - Maîtriser du budget et de la fiscalité en contenant les dépenses induites par la collecte et le traitement des déchets
    - Mesurer l'impact des paramètres (seuils d'assujettissement, tarifs, limites du service public …) de la redevance spéciale mise en place le 1er janvier 2024 et les évolutions possibles

- Fiscaux dont étude d'une part incitative à la TEOM :
    - Etudier la fiscalité et le zonage TEOM (impact des bases fiscales hétérogènes),
    - Mesurer les impacts d'une éventuelle mise en place de la tarification incitative TEOMi (objectifs attendus de réduction des déchets, maîtrise des coûts, organisation du SPGD, coûts des équipements de pré-collecte et de collecte et moyens humains supplémentaires nécessaires, mis en place concertation nécessaire …)

Envoyé en préfecture le 17/10/2024
Reçu en préfecture le 17/10/2024
Publié le 17/10/2024
ID : 081-200040905-20241010-101024_5_3-DE

- Organisationnels : Propositions de scénarii pour de nouveaux schémas de collecte
  - Modulations des fréquences et des modes de collecte,
  - Maillage des points de collecte,
  - Optimisation des parcours de collecte,
  - Prise en compte de la saisonnalité touristique, …

- Techniques :
  - Préconisations matériel de précollecte et de collecte,
  - Outils de reporting du service (dispositifs embarqués, logiciels, …),
  - Densification des PAV textile et verre
  - Mise en place d'exutoires variés pour les biodéchets (compostage individuel et collectifs) …

- Juridiques et de prévention :
  - Prise en compte de la R437 dans la collecte
  - Fréquences réglementaires pour la collecte des résiduels et des biodéchets et dérogations

L'étude se décomposera en trois grandes phases principales :

- Une étape préalable de diagnostic : analyse technique du service, analyse du territoire et analyse financière permettant d'identifier les leviers politiques, techniques et financiers de maîtrise des coûts
- L'établissement de scénarii d'optimisation chiffrés dont un instituant l'incitativité (impact sur la fiscalité, coût de mise en œuvre, coûts des investissements, gains estimés sur le court, le moyen et le long terme),
- Le déploiement d'un plan d'actions permettant de mettre en œuvre le scénario retenu, et une assistance à maitrise d'ouvrage pour la réalisation du scénario retenu, notamment acquisition d'équipements (véhicules, contenants, logiciels, …), réalisation du schéma de collecte, réorganisation du service et numérisation des tournées

DEPENSES HT		**PRODUITS HT**	
Etude d'optimisation du SPGD et AMO pour la mise en œuvre du scénario retenu	60 000 €	**Direction de la transition écologique, énergétique Service Déchets et économie circulaire**	**30 000 €**
		ADEME	**12 000 €**
		Autofinancement 3CS	18 000 €
TOTAL	**60 000 €**		**60 000 €**

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **APPROUVE** la réalisation de l'étude d'optimisation du SPPGD et de l'AMO pour la mise en œuvre du scénario retenu et le plan de financement ci-dessus
- **SOLLICITE** les co-financements de la région Occitanie et de l'ADEME pour les montants indiqués ci-dessus
- **AUTORISE** le Président à faire le nécessaire en la circonstance et signer tout acte et document afférents à cette opération et à l'exécution de la présente délibération

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Au registre figure la liste et la signature des membres présents

Certifié conforme,
Le Président
Didier SOMEN

Communauté de Communes Carmausin-Ségala
2 Rue du Gaz 81400 CARMAUX

Le secrétaire de séance
Jean-Louis BOUSQUET

Envoyé en préfecture le 17/10/2024
Reçu en préfecture le 17/10/2024
Publié le 17/10/2024
ID : 081-200040905-20241010-101024_5_3-DE